



5 Nos priorités pour le commerce et l'investissement

- ☐ Nous avons plusieurs priorités en matière de commerce et d'investissement, dont celles qui suivent :
 - gérer les relations commerciales du Canada dans le contexte multilatéral défini par l'OMC;
 - resserrer les liens commerciaux entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de l'ALENA et appuyer les initiatives commerciales régionales comme la Zone de libre-échange des Amériques, le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et les négociations de libre-échange avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), le Costa Rica et Singapour;
 - mener à bien nos négociations sur le changement climatique et mettre des mesures en place dans ce domaine;
 - mettre l'accent sur le processus G7/G8, qui englobe divers dossiers stratégiques touchant aux relations internationales, à l'économie, au commerce, au développement et à la politique sociale.
- ☐ Au total, plus de 85 % de nos exportations sont destinées aux États-Unis. La gestion de nos rapports économiques avec les États-Unis reste donc une priorité absolue.
- ☐ Le commerce est un élément important de nos relations régionales et bilatérales. L'expérience montre que les efforts déployés pour améliorer nos relations commerciales bilatérales — les accords passés avec le Mexique et le Chili, par exemple — ont eu des effets positifs sur d'autres aspects de nos rapports bilatéraux avec ces pays. L'amélioration de ces relations revêt elle aussi une importance prioritaire.
- ☐ Le développement durable au Canada et à travers le monde est une autre de nos priorités. Nous souhaitons que la libéralisation des échanges et la protection de l'environ-